



RÈGLEMENT OFFICIEL

CONCOURS INTITULÉ « Repérez le vert » (le « Concours »)

DATES Du 4 mars au 31 mars 2021

1. ORGANISATEUR. Le Concours est tenu par **Metro Richelieu Inc.**
(Individuellement et collectivement l' « **Organisateur** » ou l' « **Organisateur du Concours** »).

2. DURÉE. Le Concours se déroule au cours de la période suivante (« **Durée du Concours** »)

Début du Concours:

Date : 4 mars 2021

Heure : 8 :00 am

Fin du Concours

Date: 31 mars 2021

Heure : 11 :59 pm

3. ADMISSIBILITÉ

Le Concours s'adresse aux résidents de la province de Québec ayant atteint l'âge légal de la majorité à la date de l'inscription.

Sont exclus: les administrateurs, dirigeants, cadres, employés, mandataires, agents et représentants de l'Organisateur du Concours, de *Facebook* si le Concours se déroule sur *Facebook*, de tout Magasin participant, des agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours, ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés (qu'elles aient ou non un lien de parenté).

4. PARTICIPATION / AUCUN ACHAT REQUIS

Aucun achat n'est requis pour participer ou gagner. Un achat n'accroît pas les chances de gagner.

Le Concours se déroule dans les magasins participants de la province de Québec et via l'épicerie en ligne sur metro.ca (les « **Magasins participants** »).

Participation avec achat- Effectuez l'achat d'un des produits participants (identifiés en magasins et dans la liste en **Annexe** du règlement) dans un des Magasins participants ou via l'épicerie en ligne sur metro.ca. Vous obtiendrez automatiquement un code de participation unique qui sera émis sur un

coupon remis à la caisse, avec la facture. **Participation avec achats en ligne**- votre code de participation vous sera transmis dans un courriel suivant la livraison de votre commande.

Par la suite, rendez-vous sur www.metro.ca/reperezlevert et complétez le formulaire. Vous devrez y inscrire votre code de participation unique ainsi que les différentes informations demandées telles que votre nom, prénom, numéro de téléphone et adresse courriel. Déclarez que vous avez lu et accepté toutes les conditions du règlement en cochant la case à cet effet. Tous les champs de saisie de données du formulaire d'inscription doivent être remplis. Vous avez jusqu'au 31 mars 2021 à 11:59:59 PM pour vous inscrire. Les reproductions ne sont pas acceptées.

Prendre note que le participant qui rapporte et obtient un remboursement sur l'un des produits participants risque de voir sa participation au présent Concours annulée, le tout à la discrétion de l'Organisateur du concours. Prendre note que le participant aurait alors l'option de participer au présent Concours via le mode de « Participation sans achat » décrit ci-après.

Inscription sans accès à un ordinateur, connexion internet et/ou adresse courriel. Si vous voulez participer au Concours, mais n'avez pas accès à un ordinateur, réseau internet ou une adresse courriel, vous pouvez vous inscrire en envoyant une demande écrite à l'Organisateur. La demande devra inclure votre code de participation de dix-huit (18) caractères, votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal et numéro de téléphone. Veuillez poster la demande, dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 11 011 boul. Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V6, afin qu'elle soit reçue avant le 31 mars 2021 ou postdatée de cette même date. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et vous serez inscrit au Concours.

Participation sans achat. Pour recevoir un bulletin de participation sans achat, rédigez lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots expliquant pourquoi vous aimeriez recevoir ce prix, accompagnée de votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone et adresse courriel. Postez votre lettre dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 11011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V6, afin qu'elle soit reçue au plus tard le 31 mars 2021. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et votre participation sera ajoutée à la base de données pour le tirage.

Limite. Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés:

Une (1) inscription par transaction, par personne et par adresse courriel lorsqu'un participant en possède plus d'une, par jour, peu importe le nombre de produits participants achetés.

Chaque code d'accès ne peut être utilisé qu'une seule fois pour vous inscrire au Concours.

Limite (participation avec et sans achat) : Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés :

- Chaque code d'accès ne peut être utilisé qu'une seule fois pour vous inscrire au Concours.
- Un (1) code de participation par personne, par transaction et par jour, peu importe le nombre de produits participants achetés.
- Un (1) seul prix peut être gagné par personne, par ménage.

- Une (1) demande de participation sans achat par personne et par enveloppe suffisamment affranchie. Chaque texte doit être différent.
- Au total, une limite de cinq (5) lettres sera admissible pour ceux qui participeront uniquement via le processus de participation sans achat.

5. PRIX

Les prix disponibles à être gagnés et leur valeur approximative de vente au détail sont les suivants:

Description (avec inclusions et conditions particulières)	Nombre de prix	Valeur approximative par prix	Chances de gagner un prix
Prix principaux : <ul style="list-style-type: none"> • Choix d'un des 3 forfait pour une escapade de rêve à l'Île d'Anticosti • Cartes cadeaux Metro 	12	La valeur approximative du prix est de 4 170\$ CAD (incluant les taxes)	Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions valides enregistrées pendant la Durée du concours.

Le nombre de prix diminue au fur et à mesure de leur attribution. Les prix seront attribués au hasard. Un gagnant ne peut réclamer un prix spécifique.

Seule garantie du fabricant. Aucune autre garantie que celle du fabricant ou du fournisseur du prix ne sera applicable. L'Organisateur n'a aucune responsabilité à l'égard du prix une fois remis.

Conditions rattachées aux prix principaux :

Forfait à l'Auberge Port-Menier - nouveauté 2021, valeur de 3 270\$ + 900\$ remis sous forme de cartes-cadeaux Metro

Le forfait comprend :

- 5 nuits d'hébergement à l'Auberge Port-Menier en bordure de mer
- Transport aérien aller-retour de Mont-Joli
- 3 repas sains et savoureux par jour
- Prêt de vélo électrique et d'embarcation nautique pour tout le séjour
- 1 journée guidée en navette au parc national d'Anticosti
- Autorisation d'accès au parc national d'Anticosti
- 1 petit sac de nourriture à chevreuil

Forfait en chalet (2 adultes), valeur de 3 570\$ + 600\$ remis sous forme de cartes-cadeaux Metro

Le forfait comprend :

- Séjour de 5 nuits (vols à tous les 5 jours)
- Transport aérien aller-retour de Mont-Joli
- Hébergement en bordure de la mer
- 1 véhicule muni d'un émetteur-récepteur radio
- Kilométrage illimité (essence et assurance non incluses)
- Autorisation d'accès au parc national d'Anticosti

Forfait familiale en chalet (2 adultes – 2 enfants), valeur de 3 800\$ + 370\$ remis sous forme de cartes-cadeaux Metro

Le forfait comprend :

- Séjour de 5 nuits (vols à tous les 5 jours)
- Transport aérien aller-retour de Mont-Joli
- Hébergement en bordure de la mer (offert dans les chalets Galiotte et Chicotte seulement)
- 1 véhicule muni d'un émetteur-récepteur radio
- Kilométrage illimité (essence et assurance non incluses)
- Autorisation d'accès au parc national d'Anticosti

Voyage. Dans le cas où un voyage fait partie des prix indiqués au tableau ci-dessus, les conditions suivantes s'appliquent :

- L'hébergement est en occupation double, catégorie standard.
- Le transport inclus dans le prix est en classe économique.
- Tous frais et dépenses autres que ceux mentionnés comme étant inclus dans le prix ne sont pas compris et seront à la charge du gagnant et de son(ses) invité(s) notamment, mais sans limitation, les frais de transport entre la résidence du gagnant et le lieu de départ à l'aller comme au retour, les repas, breuvages et consommations qui ne sont pas expressément inclus, les assurances personnelles incluant l'assurance-voyage, les taxes et frais de service, les pourboires, les frais d'interurbain, téléphonie, internet, de location de films, les boissons alcoolisées, les séjours au spa et traitements esthétiques, de santé et de beauté, les hausses de catégorie d'hébergement, de services ou de repas, les dépenses de nature personnelle, les coûts de vaccins et les frais d'obtention de documents de voyage, passeports et cartes de crédit.
- L'Organisateur n'est pas responsable de subvenir aux besoins des personnes handicapées ou à mobilité réduite ni de leur offrir des services particuliers, comme des installations accessibles et fauteuils roulants; toutefois, l'Organisateur valorise l'accommodement des besoins de ces personnes et, s'il en est avisé dans un délai raisonnable, il tentera de les accommoder de son mieux.
- Il est de la responsabilité du gagnant et de son (ses) invité(s) de souscrire une assurance-voyage appropriée, à leurs frais; l'Organisateur ne sera tenu responsable d'aucuns frais médicaux.
- La valeur au détail du voyage peut varier selon la date et le lieu de départ. Le gagnant n'aura pas droit à la différence entre la valeur au détail et le coût réel du voyage.
- Le prix ne permet pas l'attribution de points en vertu d'un programme fidélité.
- Le gagnant et son(ses) invité(s) doivent voyager ensemble, sur un même itinéraire.
- Le gagnant et son(ses) invité(s) doivent détenir une carte de crédit valide pour couvrir les dépenses courantes.
- Les arrangements liés au voyage doivent être effectués par le gagnant dans les délais prescrits par l'Organisateur et le fournisseur. Le voyage doit être effectué aux dates déterminées par l'Organisateur et le fournisseur. Les dates du voyage sont sujettes à disponibilité au moment de la réservation. Certaines périodes peuvent être exclues tel que, sans limitation, la période des fêtes, du nouvel an, de la relâche scolaire, de Pâques et toute période de fort achalandage. Aucune modification ne sera acceptée une fois les arrangements effectués, ni quant aux noms des voyageurs, ni quant aux dates du voyage, ni quant à quelque autre aspect du voyage.
- Le gagnant et son(ses) invité(s) doivent être en mesure de voyager au lieu de destination, notamment posséder un passeport valide, ne pas souffrir de restriction physique ou médicale ni d'empêchement de nature judiciaire ou d'autre nature l'(les) empêchant de voyager et doivent satisfaire à toutes les exigences du lieu de destination, notamment au niveau de l'âge légal.
- Le prix est non échangeable, non monnayable, non transférable et sujet aux conditions du fournisseur.
- Si une portion du prix n'est pas utilisée, aucune compensation ne sera accordée.
- Si le gagnant ou son(ses) invité(s) ne sont pas disponibles pour effectuer le voyage au moment opportun et selon les modalités prévues aux présentes, aucune compensation ne sera accordée.
- L'Organisateur ne sera pas responsable si des conditions météorologiques, des annulations d'événements, conflits de travail ou d'autres facteurs indépendants de la volonté de l'Organisateur, de façon raisonnable, empêchent qu'un prix soit complètement attribué ou en empêche la jouissance. En pareil cas, le gagnant n'aura droit à un prix de remplacement ni à un équivalent en espèces.

- L'Organisateur ne sera pas responsable de réclamations, pertes, dommages, frais ou dépenses pouvant découler de tout accident, blessure ou décès.
- Le gagnant et chaque invité doit avoir signé le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité.

6. TIRAGE

Date du tirage des douze grands prix: 30 avril 2021

Heure du tirage : 11h00 AM

Le tirage a lieu aux bureaux de l'Organisateur, au 11011 boul. Maurice-Duplessis, Montréal, QC, H1C 1V6

Détails du tirage du grand prix: Sélection au hasard de douze (12) inscriptions admissibles parmi l'ensemble des inscriptions valides enregistrées pendant la Durée du concours.

7. RÉCLAMATION DES PRIX

Afin d'être déclaré gagnant, tout participant sélectionné doit:

- a) être joint par téléphone ou courriel, à l'entière discrétion de l'Organisateur du Concours, dans les cinq (5) jours suivant le tirage. Tout participant sélectionné qui ne pourrait être joint à la suite de démarches appropriées et raisonnables entreprises par l'Organisateur pendant cette période sera disqualifiée, et un nouveau tirage sera effectué afin d'attribuer le prix. Dans l'éventualité où un participant sélectionné était joint par courriel, il devra y répondre en se conformant aux instructions données qui y sont prévues, le cas échéant. Tout courriel de notification d'un prix suivi d'une mention à l'effet que le message n'a pu être délivré entraînera la disqualification du participant et la sélection d'un nouveau participant;
- b) signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité qui lui sera transmis par l'Organisateur et le retourner à l'Organisateur dans les 5 jours suivant la date de sa réception;
- c) avoir répondu correctement et sans aucune aide quelle qu'elle soit, notamment mécanique, à la question d'habileté mathématique;
- d) sur demande et en temps opportun, fournir une pièce d'identité avec photographie;

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou d'accepter son prix, le participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel cas, l'Organisateur du Concours pourra, à sa discrétion, annuler le prix ou effectuer un nouveau tirage parmi les inscriptions admissibles restantes jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant. Si aucun participant n'est déclaré gagnant dans les soixante (60) jours suivant le tirage original, le prix sera annulé.

Les prix seront transmis aux gagnants par la poste à l'adresse fournie lors de leur inscription au programme Metro&moi, deux (2) à quatre (4) semaines suivant la réception du Formulaire de déclaration et d'exonération dûment rempli et signé.

Refus d'accepter un prix. Le refus d'un participant sélectionné d'accepter un prix selon les modalités du présent règlement libère l'Organisateur du Concours de toute obligation liée à ce prix envers cette personne.

Attribution des prix. Aucun prix ne sera remis sans que le gagnant n'ait été confirmé. Aucun prix n'est transférable. Il doit être accepté tel quel sans substitution en espèces ni autrement, sauf au seul gré de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit de substituer un prix (ou une partie du prix) de même nature et de valeur équivalente ou, à son entière discrétion, la valeur monétaire du prix (ou une partie du prix) indiquée au présent règlement.

Frais de réclamation de prix. Tous les coûts ou dépenses encourus par les gagnants relativement à la réclamation ou à l'utilisation d'un prix sont la responsabilité des gagnants.

Prix limités. Dans tous les cas, l'Organisateur du Concours ne pourra être tenu d'attribuer plus de prix ou d'attribuer un prix autrement que conformément au présent règlement.

8. CONDITIONS GÉNÉRALES

Disqualification. Tous documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, cartes à gratter et Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité, sont sujets à vérification par l'Organisateur du Concours. L'Organisateur du Concours se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler une participation au Concours lorsque le participant a procédé à un achat comme mode de participation au Concours et que ce participant a ensuite retourné le ou les bien(s) acheté(s). Ce même participant aura alors l'occasion de participer au Concours via un mode de participation sans achat, si les délais prévus au présent Règlement de concours le permettent. Les participations comportant des erreurs ne seront pas admissibles ainsi que celles qui ont été incomplètes, illisibles, mutilées, frauduleuses, détériorées ou comportant une erreur d'impression ou qui ont été trafiquées, modifiées, falsifiées, reproduites ou obtenues illégalement. Les participants qui ne se seront pas conformés au présent règlement sont susceptibles d'être exclus du présent Concours et de tout concours ou promotion que l'Organisateur tiendra dans le futur, incluant, sans limitation, tout participant coupable ou soupçonné : (i) d'avoir trafiqué des bulletins de participation ou du matériel, le traitement des participations, le déroulement du Concours ou tout élément technique ou mécanique du Concours, ou (ii) d'avoir endommagé délibérément les sites Internet, les pages Internet et les applications relatives au présent Concours ou d'avoir saboté le déroulement légitime du Concours, ou (iii) d'avoir enfreint le présent règlement, ou (iv) d'avoir utilisé un moyen contraire au présent règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants, ou (v) d'avoir obtenu des inscriptions au-delà de la limite permise, ou (vi) d'avoir utilisé plusieurs noms, identités, adresses électroniques et/ou tout système ou programme automatisé pour s'inscrire ou participer au concours, ou (vii) d'avoir perturbé le déroulement du Concours de quelque autre manière, ou (viii) d'avoir ou agi de manière déloyale ou de manière à nuire ou dans l'intention d'importuner, tourmenter, menacer ou harceler une autre personne. LE PARTICIPANT OU TOUTE AUTRE PERSONNE QUI TENTE DÉLIBÉRÉMENT D'ENDOMMAGER UN SITE INTERNET, UN ÉQUIPEMENT, UNE APPLICATION OU UNE TECHNOLOGIE EMPLOYÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS OU DE PORTER ATTEINTE À L'EXPLOITATION LÉGITIME DU CONCOURS COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE ET UN DÉLIT CIVIL ET L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE, EN TEL CAS, LE DROIT DE DÉNONCER CETTE PERSONNE AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES ET D'EXIGER DE CETTE PERSONNE TOUS LES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUE LA LOI LUI PERMET DE RÉCLAMER.

Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité. En participant ou en tentant de participer à ce concours, tout participant sélectionné pour un prix dégage de toute responsabilité l'Organisateur du Concours, sa société mère, toute société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à celles-ci, tout Magasin participant, la *Régie des alcools, des courses et des jeux*, Facebook si le Concours se déroule sur Facebook, les agences de publicité et de promotion et les fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours ainsi que l'ensemble de leurs administrateurs, dirigeants, propriétaires, associés, employés, mandataires, représentants, successeurs et ayant droit respectifs (collectivement les « **Bénéficiaires de l'exonération** ») de tout dommage et de toute responsabilité se rapportant au Concours (participation, fonctionnement, annonce,

règlement, etc.) ou se rapportant au prix (réclamation, utilisation, etc.). Afin d'être déclarés gagnants, les participants choisis seront tenus de signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité contenant une déclaration de conformité aux règlements du Concours et confirmant la présente exonération de responsabilité en faveur des Bénéficiaires de l'exonération.

Limite de responsabilité. Sans restreindre la généralité de l'exonération ci-dessus, les Bénéficiaires de l'exonération se dégagent de toute responsabilité relativement à (i) toute erreur typographique (ou autre) contenue dans l'offre ou les documents liés à l'administration du Concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs contenues dans la publicité, le règlement officiel, l'annonce du gagnant, l'attribution du prix ou au mauvais fonctionnement, problèmes ou difficultés techniques éprouvés avec les réseaux, les lignes téléphoniques, les systèmes de messagerie SMS, de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur, serveurs ou fournisseur de service ou tout logiciel, virus, bogue informatique, défaillance d'ordinateurs personnels ou configuration de logiciels et de matériel, ou de tentative échouée de transmission de tout courriel au autre communication à l'Organisateur du Concours ou à un participant pour une raison quelconque, y compris l'encombrement de tout réseau ou la défaillance de tout site qui peut limiter la possibilité pour toute personne de participer au Concours; (ii) toute inscription en retard, perdues, volées, retardées, non reçues, endommagées, mal acheminées, incomplètes ou inexactes; (iii) tout défaut de recevoir des inscriptions en raison de problèmes de transmission ou de défaillances techniques de toute nature, y compris, sans s'y limiter, le mauvais fonctionnement de tout réseau, serveurs, fournisseurs d'accès, matériel ou logiciel, que ce soit attribuable à l'expéditeur ou au destinataire pouvant limiter pour toute personne la possibilité de participer au Concours ou l'en empêcher; (iv) tout dommage pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, notamment au système ou appareil du participant ou d'une autre personne, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel ou autre et par la transmission de toute information visant le Concours.

Fonctionnement du site Internet. L'Organisateur du Concours ne garantit d'aucune façon que le site Internet du Concours ou que la page *Facebook* « metromonepicien » sur la plateforme *Facebook* seront accessibles ou fonctionnels sans interruption pendant la Durée du Concours ou qu'ils seront exempts de toute erreur.

Annulation, suspension ou modification du Concours. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent Concours dans l'éventualité où il se manifeste un événement qui en perturbe le bon déroulement, par exemple une difficulté du système informatique d'enregistrer toutes les inscriptions, ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du Concours tel que prévu dans le présent règlement, et ce, sous réserve de l'approbation de la *Régie des alcools des courses et des jeux du Québec*, si requise.

Fin de la participation au Concours. Dans l'éventualité où le Concours devait prendre fin en totalité ou en partie avant la fin de la Durée du Concours, le tirage au hasard pourra se faire, à la discrétion de l'Organisateur du Concours, parmi les inscriptions admissibles dûment enregistrées pendant la Durée du Concours ou, le cas échéant, jusqu'à la date de l'événement ayant mis fin au Concours.

Renseignements personnels. En participant au Concours, les participants consentent à la cueillette, l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels par l'Organisateur et/ou ses agents autorisés dans le but d'administrer le Concours et d'attribuer des prix. En acceptant un prix, tout gagnant autorise l'Organisateur du Concours et ses représentants à utiliser, si requis, ses nom, adresse (ville, province), voix, déclarations, photographie, image et autres représentations et enregistrements, à des fins publicitaires, et ce, dans tous médias, incluant mais sans s'y limiter l'Internet, et ce, sans autre préavis et sans aucune forme de rémunération. Tout participant peut être requis de signer une confirmation à cet effet.

Propriété intellectuelle et droits d'auteur. En soumettant une photographie, pièce musicale, création ou autre type d'œuvre (l' « **Oeuvre** ») dans le cadre de ce Concours, le participant garantit que l'Oeuvre est libre de tous droits de tierces personnes et le participant garantit détenir les droits nécessaires pour soumettre l'œuvre ainsi que, notamment mais sans limitation, pour autoriser l'Organisateur à l'utiliser, la modifier, la transférer, l'adapter, la diffuser, la communiquer ou la distribuer, sur quelque support de diffusion, media ou technologie que ce soit, y compris mais sans limitation, télévision, technologie de l'information, sans fil ou en ligne. Le participant accepte de fournir, sur demande, la preuve des droits qu'il détient sur l'Oeuvre et il indemnise l'Organisateur en cas de réclamation, demande, poursuite, litige découlant de tout type d'utilisation de l'Oeuvre.

Propriété. Tous renseignements et documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, cartes à gratter, Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité, renseignements de nature technique, technologique ou opérationnelle et renseignements se rapportant à des dessins, systèmes informatiques, logiciels, logos, marque de commerce et propriété intellectuelle, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Organisateur du Concours. Aucun de ces renseignements et documents ne sera retourné aux participants.

Identification du participant. Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom paraît sur le formulaire d'inscription et c'est à cette personne que le prix sera remis si elle est sélectionnée et déclarée gagnante. Si un différend survient relativement à l'identification de l'auteur d'un formulaire d'inscription, ce dernier sera considéré avoir été envoyé par le titulaire de compte autorisé associé à l'adresse de courrier électronique fournie au moment de la participation. On entend par « titulaire de compte autorisé » la personne physique à qui est attribuée une adresse de courrier électronique par un fournisseur d'accès internet ou de services en ligne, ou une autre entreprise attribuant les adresses de courrier électronique pour le domaine associé à l'adresse de courrier électronique soumise.

Décision de l'Organisateur du Concours. Toute décision de l'Organisateur du Concours ou de ses représentants, relative au présent Concours est finale et sans appel, sous réserve de toute décision de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* en relation avec toute question relevant de sa compétence.

Différend / résidents du Québec. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un Concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la *Régie* uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Régie des alcools, des courses et des jeux. La *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* n'est liée d'aucune façon par le Concours et ne peut être tenue responsable de quelque façon que ce soit de toute question relative au Concours.

Facebook. Si le Concours est hébergé sur la plateforme *Facebook*, toute personne qui y participe confirme qu'elle dégage *Facebook* de toute responsabilité et de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui pourrait découler de sa participation au Concours et reconnaît que le Concours n'est aucunement commandité, approuvé ou administré par *Facebook*, ni associé à *Facebook*. Les renseignements fournis par les participants sont fournis à l'Organisateur du Concours et non à *Facebook*.

Règlement du concours en français et en anglais. Dans l'éventualité d'un conflit entre les termes du règlement du Concours en français et les termes du règlement du Concours en anglais, les termes du règlement du Concours en français prévaudront.

Divers. En participant au Concours, les participants acceptent d'être liés au présent règlement du Concours et aux décisions de l'Organisateur, lesquelles décisions sont finales et sans appel à tous égards, y compris, sans s'y limiter, les décisions concernant l'admissibilité ou la disqualification des bulletins de participation ainsi que l'attribution d'un prix. Le Concours est assujéti à tous les lois et

règlements applicables. Seuls les participants choisis seront contactés. Si un paragraphe de ce règlement est déclaré illégal ou inexécutable par une cour compétente, alors ce paragraphe sera considéré comme étant nul, mais tous les autres paragraphes demeureront applicables.

Règlements. Les règlements du Concours sont disponibles à l'adresse www.metro.ca/concours pour consultation et dans les Magasins participants.

Affichage du nom du/des gagnant(s). Dans les soixante (60) jours suivant le tirage, l'Organisateur diffusera sur le site www.metro.ca le nom du/des gagnant(s). Cette information demeurera sur le site www.metro.ca/concours pour une période d'au moins trente (30) jours.

Affaires juridiques
Rév. 2013.02.19

ANNEXE 1

PRODUITS PARTICIPANTS

En magasin, repérez les étiquettes vertes à la tablette directement. Tous les produits étiquettes vertes sont participants.



Pour les produits en ligne participant, repérez les filtres de recherches des attributs Mieux Choisir Mieux Vivre sur le côté gauche de la page des produits de « mon épicerie en ligne » : <https://www.metro.ca/epicerie-en-ligne/recherche>



ANNEXE 2

MAGASINS METRO PARTICIPANTS

Numéro du magasin	Raison sociale publicitaire	Bannière	Numéro civique	Rue	Ville	Code postal
102	Supermarché Anjou	Metro Plus	7172	Rue Bombardier	Montréal	H1J 2Z9
106	Marché Plouffe Waterloo Inc.	Metro	4615	Rue Foster, C.P. 80	Waterloo	J0E 2N0
112	Metro Plus Kelly Maloney	Metro Plus	910	Boul. Maloney Est	Gatineau	J8P 1H5
117	Metro Gracefield	Metro	27	Rue Principale, C.P. 302	Gracefield	J0X 1W0
121	Metro St-André Avellin	Metro	110-90	Rue Principale	Saint-André-Avellin	J0V 1W0
122	Metro Chénéville	Metro	45	Boul. Albert-Ferland	Chénéville	J0V 1E0
124	Metro Plouffe Farnham	Metro Plus	450	Rue Meigs Nord	Farnham	J2N 2C8
127	Metro Plus Thibeault Blainville	Metro Plus	1260	Boul. Curé-Labelle	Blainville	J7C 2N4
128	Metro Thurso	Metro	325	Rue Victoria	Thurso	J0X 3B0
167	Metro E. Bourdon & Fils	Metro	760	Rue Jean-Talon Est	Montréal	H2R 1V1
198	Metro Plus Bélair Joliette	Metro Plus	180	Rue Beaudry Nord	Joliette	J6E 6A6
203	Metro Boucher St-Jean-de-Matha	Metro	841	Route Louis-Cyr, C.P. 1579	Saint-Jean-De-Matha	J0K 2S0
205	Metro Plus Bellemare Lapinière	Metro Plus	2121	Boul. Lapinière	Brossard	J4W 1L7
206	Metro Rigaud	Metro	466	Rue Grande-Ligne	Rigaud	J0P 1P0
207	Metro Plus Riendeau St-Hubert	Metro Plus	5245	Boul. Cousineau, Suite 180	Longueuil	J3Y 6J8
215	Metro Plus Marquis Repentigny	Metro Plus	150	Rue Louvain	Repentigny	J6A 8J7
224	Metro Plus St-Gabriel	Metro Plus	160	Rue St-Gabriel	Saint-Gabriel-De-Brandon	J0K 2N0
263	Metro Plus Perrier & Martel	Metro Plus	6155	Boul. Arthur-Sauvé	Laval	H7R 3X8
271	Metro Plus Thibeault Ste-Sophie	Metro Plus	2380	Ste-Sophie	Sainte-Sophie	J5J 2P5
272	Metro Plus Thibeault St-	Metro	633	Boul. Des Laurentides	Saint-Jérôme	J7Z 4M4

	Antoine	Plus				
277	Metro Boucher St-Donat	Metro	870	Rue Principale, C.P. 1120	Saint-Donat	J0T 2C0
283	Metro Daoust Valleyfield	Metro	36	Rue Du Marché	Salaberry-De- Valleyfield	J6T 1P4
284	Metro Lapointe Maniwaki	Metro	100	Rue Beaulieu	Maniwaki	J9E 1A9
308	Metro Plus R. Drouin	Metro Plus	395	Rue St-Charles Ouest	Longueuil	J4H 1G1
324	Metro Plus Marché Central C.J.C.	Metro Plus	2642	Chemin Chambly	Longueuil	J4L 1M5
332	Metro Plus André-Grasset	Metro Plus	8935	Rue André-Grasset	Montréal	H2M 2E9
333	Metro Messier Fort-St-Louis	Metro	650	Rue Fort St-Louis	Boucherville	J4B 1S9
337	Metro de la Concorde	Metro Plus	155	Boul. De La Concorde Est	Laval	H7G 2C6
348	Supermarché Riendeau	Metro Plus	2103	boul. Armand- Frappier	Sainte-Julie	J3E 3R6
351	Metro Plus Mascouche	Metro Plus	875	Rue Montée Masson	Mascouche	J7K 3T3
358	Metro Beaubien	Metro	6333	Rue Beaubien Est	Montréal	H1M 3E6
360	Metro Plus De La Rousselière	Metro Plus	3000	De La Rousselière	Montréal	H1A 4G3
362	Metro Plus Depatie	Metro Plus	1100	Boul. De L'avenir	Laval	H7N 6L2
373	Metro Rosemère	Metro	348	Chemin Grande-Côte	Rosemère	J7A 1K3
399	Metro Plus Messier Auteuil	Metro Plus	5000	Boul. Des Laurentides	Laval	H7K 2J5
400	Metro Plus Plouffe Magog	Metro Plus	460	Rue St-Patrice Ouest	Magog	J1X 1W9
406	Metro Famille Blanchard	Metro	790	Route 343	Saint- Alphonse- Rodriguez	J0K 1W0
421	Metro Plus St-Joseph	Metro Plus	3600	Boul. St-Joseph Est	Montréal	H1X 1W6
434	Metro Larouche Chicoutimi	Metro	992	Saguenay Est	Saguenay	G7H 1L5
455	Metro Plus Fordham	Metro Plus	350	Rue Principale	Saint-Zotique	J0P 1Z0
464	Metro Plus Bellemare	Metro Plus	2004	Boul. Rome	Brossard	J4W 3M7

477	Metro Plus Pincourt	Metro Plus	107	Boul. Cardinal Léger	Pincourt	J7V 3Y3
527	Metro Plus Ile-Perrot	Metro Plus	450	Boul. Don-Quichotte	Notre-Dame-De-L'île-Perrot	J7V 0J9
530	Metro Corriveau et Fille	Metro	370	Rue St-Jacques	Napierville	J0J 1L0
577	Metro Dubuc Deschaillons	Metro	300	12E Avenue	Deschaillons-sur-Saint-Laurent	G0S 1G0
581	Metro Denigil Ste-Dorothée	Metro	555	Boul. Samson Ouest	Laval	H7X 1J5
613	Metro Plus Plouffe Bourque	Metro Plus	4857	Boul. Bourque, local 1	Sherbrooke	J1N 1E8
620	Metro Plus Fournier Cap-de-la-Madeleine	Metro Plus	850	Boulevard Thibeau	Trois-Rivières	G8T 7A6
628	Metro Emery St-Damien	Metro	7180	Rue Principale	Saint-Damien-De-Brandon	J0K 2E0
636	Metro Masson St.Pierre	Metro	165	Boul. Ste-Madeleine	Trois-Rivières	G8T 3L7
644	Metro Plus Plouffe King Est	Metro Plus	1175	Rue King Est	Sherbrooke	J1G 1E6
679	Metro Plus Cardinal Ste-Catherine	Metro Plus	5480	Boul. St-Laurent	Sainte-Catherine	J5C 1B1
692	Metro Plus Gaétan Riendeau	Metro Plus	2030	Boul. Laurier Est	Saint-Hyacinthe	J2T 1K7
722	Metro Plus Thibeault St-Jérôme	Metro Plus	430	Rue Mgr Dubois	Saint-Jérôme	J7Y 3L8
732	Metro Sabrevois Boucherville	Metro Plus	535	Boul. Samuel-De-Champlain	Boucherville	J4B 6B6
744	Metro Plus Laroche St-Etienne	Metro Plus	3045	Route Lagueux, suite 100	Lévis	G6J 1K6
768	Metro Ste-Croix	Metro	6452	Rue Principale, C.P. 70	Sainte-Croix	G0S 2H0
778	Metro Plus Lebel La Pocatière	Metro Plus	615	1E Rue	La Pocatière	G0R 1Z0
796	Supermarché St-Hilaire	Metro Plus	345	Boul. Honorius-Charbonneau	Mont-Saint-Hilaire	J3H 5H6
880	Metro Plus Fogarty Charlemagne	Metro Plus	40	Rue Émile-Despins	Charlemagne	J5Z 3L6
1022	Metro Iberville Repentigny	Metro	305	Boul. D'iberville	Repentigny	J6A 2A6
1040	Metro Plus Riendeau Beloeil	Metro Plus	1030	Rue St-Jean-Baptiste	Beloeil	J3G 0J1

1051	Metro Bellemare Verdun	Metro	349	Avenue De L'église	Montréal	H4G 2M5
1059	Metro Plus Boucher St-Félix-de-Valois	Metro Plus	341	Chemin De Joliette, C.P. 2940	Saint-Félix-De-Valois	J0K 2M0
1075	Metro Plus Boucher Berthierville	Metro Plus	230	Rue Notre-Dame	Berthierville	J0K 1A0
1082	Metro Bigras	Metro	2008	Rue Gauthier	Montréal	H2K 1A7
1098	Metro Plus Kelly Aylmer Inc.	Metro Plus	799	Boul. Wilfrid-Lavigne	Gatineau	J9J 1V2
1101	Metro Tanguay Papineauville	Metro	377	Rue Papineau	Papineauville	J0V 1R0
1152	Metro Plus Plouffe	Metro Plus	89C	Boul. Bromont	Bromont	J2L 2K5
1176	Metro Plouffe Granby	Metro	65	Rue Principale	Granby	J2G 2T7
1189	Metro Marquis Plus, L'Assomption	Metro Plus	790	Montée de St-Sulpice	L'Assomption	J5W 0M6
1207	Metro Charette St-Chrysostome	Metro	441	Rue Notre-Dame	Saint-Chrysostome	J0S 1R0
1282	Metro Plus Beaulieu Ste-Julienne	Metro Plus	1535	Route 125	Sainte-Julienne	J0K 2T0
1290	Metro Beaulieu Laurier	Metro	1293	Rue Laurier Est	Montréal	H2J 1H2
1299	Metro Beaulieu Mont-Royal	Metro	2275	avenue Mont-Royal Est	Montréal	H2H 1K7
1353	Metro Bellemare St-Hubert	Metro Plus	5350	boul. Grande-Allée	Longueuil	J3Y 1A3
1388	Metro Plouffe Bedford	Metro	20	Avenue Des Pins	Bedford	J0J 1A0
1393	Metro Oka	Metro	31	Rue Notre-Dame	Oka	J0N 1E0
1593	Metro Plus Boucher Rawdon	Metro Plus	3528	Rue Metcalfe	Rawdon	J0K 1S0
1848	Metro Plus Émery Louiseville	Metro Plus	80	Rue St-Marc	Louiseville	J5V 2E6
1884	Coop Métro Plus	Metro Plus	511	1ère Avenue	Asbestos	J1T 3P6
2036	Metro Plus Sorel-Tracy	Metro Plus	7000	Avenue Plaza	Sorel-Tracy	J3R 4L8
2091	Metro Verchères	Metro	617	Duvernay	Verchères	J0L 2R0
2137	Metro Notre-Dame	Metro Plus	8355	Rue Notre-Dame Est	Montréal	H1L 3L2
2154	Metro Marcanio	Metro	1550	Rue Bélanger	Montréal	H2G 1A8
2181	Metro Plus Gréber	Metro	499	Boul. Gréber	Gatineau	J8T 0B3

		Plus				
2244	Metro Plus St-Jean-Baptiste	Metro Plus	1400	Boul. St-Jean-Baptiste	Montréal	H1B 4A5
2283	Metro Plus Buckingham	Metro Plus	180	Chemin Lépine	Gatineau	J8L 4M4
2288	Alimentation Francine Roy	Metro Plus	3000	Boul. de la Gare	Vaudreuil-Dorion	J7V 0H1
2300	Metro Belvedere	Metro	1905	Rue Belvedere Sud	Sherbrooke	J1H 5S1
2311	Metro Plus Ste-Adèle	Metro Plus	555	Boul. Ste-Adèle	Sainte-Adèle	J8B 1A7
2327	Metro Plus Drummondville	Metro Plus	2070	Boul. Lemire	Drummondville	J2B 6X5
2329	Metro Plus Collin Chambly	Metro Plus	1233	Boul. Perigny, Sortie 112	Chambly	J3L 1W7
2330	Metro Plus Valleyfield	Metro Plus	398	Chemin Larocque	Salaberry-De-Valleyfield	J6T 4C5
2334	Metro Plus Terrebonne	Metro Plus	1300	Boul. Moody	Terrebonne	J6W 3K9
2340	Metro Marieville	Metro Plus	140	Rue Ouellette	Marieville	J3M 1A5
2348	Metro Plus Montée Paiement	Metro Plus	435	Montée Paiement	Gatineau	J8P 0B1
2356	Alimentation Vincent Saumure Inc.	Metro	939	Boul. Paquette	Mont-Laurier	J9L 3J1
2368	Metro Côte-des-Neiges	Metro	5150	Chemin De La Côte-Des-Neiges	Montréal	H3T 1X8
2376	Metro Plus L'Épiphanie	Metro Plus	24	Rue du Couvent	L'Épiphanie	J5X 3W4
2377	Metro Val-David	Metro	2500	Rue De L'église	Val-David	J0T 2N0
2378	Metro Plus Ste-Marthe	Metro Plus	2860	Boulevard Des Promenades	Sainte-Marthe-Sur-Le-Lac	J0N 1P0
2387	Alimentation Patrick Boisclair	Metro Plus	4290	Rue Jean-Talon Est	Montréal	H1S 1J7
2391	Metro Plus Pointe-Claire	Metro Plus	325	Boulevard St-Jean	Pointe-Claire	H9R 3J1
2395	Alimentation François Ethier	Metro Plus	753	Boul. Arthur-Sauvé	Saint-Eustache	J7R 4K3
2399	Metro Westmount	Metro	4840	Rue Sherbrooke Ouest	Westmount	H3Z 1G8

2402	Metro Mansfield	Metro	231	Rue Hérault	Mansfield	J0X 1R0
2416	Metro Plus De la Montagne	Metro Plus	1230	Rue Notre-Dame Ouest	Montréal	H3C 1K6
2423	Metro Avenue du Parc	Metro	3575	Avenue Du Parc, Suite 5100	Montréal	H2X 3P9
2425	Metro Plus Promenades Drummondville	Metro Plus	755	Boul. René-Levesque, local 502	Drummondville	J2C 6Y7
2427	Metro Somerled	Metro	6645	Avenue Somerled	Montréal	H4V 1T3
2429	Metro Plus St-Constant	Metro Plus	300	Voie De La Desserte, Route 132	Saint-Constant	J5A 1M2
2430	Metro Plus Lachine	Metro Plus	2425	rue Remembrance	Montréal	H8S 1X4
2431	Metro Plus Dollard	Metro Plus	1880	Avenue Dollard	Montréal	H8N 3G5
2434	Metro Plus Côte Vertu	Metro Plus	740	Boul. De La Côte-Vertu, Bureau 134	Montréal	H4L 5C8
2435	Metro Plus Kirkland	Metro Plus	3801	Boul. St-Charles	Kirkland	H9H 4M4
2436	Alimentation Daniel Crevier Inc.	Metro Plus	1280	Avenue Beaumont	Mont-Royal	H3P 3E5
2441	Metro Plus Ste-Agathe	Metro Plus	1050	Rue Principale	Sainte-Agathe-Des-Monts	J8C 1L6
2445	Metro Plus Ste-Rose	Metro Plus	1207	Boul. Curé-Labelle	Laval	H7L 5R7
2446	Metro Anjou	Metro	6500	Boul. Joseph-Renaud	Montréal	H1K 3V4
2448	Metro Plus Domaine	Metro Plus	6550	Rue Sherbrooke Est	Montréal	H1N 1C6
2450	Metro Mont-Tremblant	Metro	1011	Rue St-Jovite	Mont-Tremblant	J8E 3J9
2455	Metro Plus Beaconsfield	Metro Plus	50	Boul. St-Charles, Suite 17	Beaconsfield	H9W 2X3
2459	Metro Candiac	Metro Plus	50	Rue Montcalm Nord	Candiac	J5R 3L8
2461	Metro Ontario	Metro	3800	Rue Ontario Est	Montréal	H1W 1S4
2462	Metro Plus Concorde Duvernay	Metro Plus	3200	Boul. De La Concorde Est	Laval	H7E 2B8
2465	Metro Plus St-Laurent (St-Eustache)	Metro Plus	219	Rue Saint-Laurent	Saint-Eustache	J7P 4W4
2466	Metro Plus Dorion Ste-	Metro	1955	Rue Ste-Catherine	Montréal	H2K 2H6

	Catherine	Plus		Est		
2468	Metro Plus Cité des Jeunes	Metro Plus	214	Boul. De La Cité Des Jeunes	Gatineau	J8Y 6S8
2471	Metro Limbour	Metro	2505	Rue St-Louis	Gatineau	J8V 1A4
2478	Metro Plus Fleury	Metro Plus	1745	Rue Fleury Est	Montréal	H2C 1T3
2480	Metro Plus Châteauguay	Metro Plus	105	Rue Principale	Châteauguay	J6K 1G2
2482	Metro Queen Mary	Metro	5201	Chemin Queen Mary	Montréal	H3W 1Y2
2484	Metro St-Hubert	Metro	5300	Rue St-Hubert	Montréal	H2J 2Y5
2488	Marché Lachenaie Métro Inc.	Metro Plus	1375	Boul. Grande Allée	Terrebonne	J6W 5M9
2489	Metro Morgan	Metro	4405	Rue Ste-Catherine Est	Montréal	H1V 1Y4
2509	Metro Plus Ancienne-Lorette	Metro Plus	1858	Rue Notre-Dame	L'Ancienne-Lorette	G2E 3C8
2526	Alimentation Maxime Faucher	Metro	8032	Avenue Des Églises	Lévis	G6X 1X7
2533	Metro Plus des Forges	Metro Plus	3425	du Chanoine-Moreau	Trois-Rivières	G8Y 0G7
2536	Alimentation Bernard Sylvestre	Metro Plus	2425	Bastien	Québec	G2B 1B3
2539	Metro Plus Jean XXIII	Metro Plus	5005	Boulevard Jean XXIII	Trois-Rivières	G8Z 4A5
2541	Metro Donnacona	Metro	325	Rue De L'église	Donnacona	G3M 2A2
2562	Alimentation Mathieu Michaud	Metro Plus	1050	Avenue Larue	Québec	G1C 5N3
2602	Alimentation Pierre James	Metro Plus	435	Boul. Jutras Est	Victoriaville	G6P 7H4
2616	Alimentation bruno Gilbert inc	Metro	165	boul. Bégin	Sainte-Claire	G0R 2V0
2618	Alimentation Dubuc	Metro Plus	891	Rue Jacques-Bédard	Québec	G2N 1E1
2621	Metro La Malbaie	Metro	375	Boul. De Comporte, Suite 129	La Malbaie	G5A 1H9
2622	Metro Plus Val-Bélair	Metro Plus	1370	Boul. Pie-Xi Nord	Québec	G3J 1W7
2626	Metro Plus Charlesbourg	Metro Plus	8500	Boul. Henri-Bourassa	Québec	G1G 5X1

2628	Metro Plus Rimouski	Metro Plus	92	2E Rue Ouest	Rimouski	G5L 8B3
2629	Metro Plaza Laval	Metro	2750	Chemin Ste-Foy	Québec	G1V 1V6
2635	Metro Place Seigneuriale	Metro	600	Rue Cambronne	Québec	G1E 6X1
2636	Metro Plus St-Nicolas	Metro Plus	1425	Des Rivières	Lévis	G7A 2N9
2639	Metro Alma	Metro	370	Avenue Begin Sud	Alma	G8B 2W8
2647	Alimentation Alexandre Pelletier Inc.	Metro	30	Boul. St-Benoît Est, Local 10	Amqui	G5J 2B7
2656	Alimentation Vincent Guay	Metro	633	Rue Commerciale Nord, local 100	Témiscouata-sur-le-Lac	G0L 1E0
2658	Metro Ste-Foy	Metro	2360	Chemin Ste-Foy, Local 100	Québec	G1V 4H2
2660	Metro Plus Saint-Augustin	Metro Plus	3525	Rue De L'hétrière	Saint-Augustin-De-Desmaures	G3A 0C1
2666	Metro Trois-Pistoles	Metro	634	Rue Richard, Route 132 Est	Trois-Pistoles	G0L 4K0
2669	Metro Black-Lake	Metro	3774	Boul. Frontenac Ouest, Casier # 2	Thetford Mines	G6H 2J8
2678	Alimentation André Fortin	Metro	2892	Avenue Du Pont Nord	Alma	G8E 1R5
2709	Marché Turgeon	Metro Plus	1550	Talbot	Saguenay	G7H 4C2
2752	Metro Plus St-Augustin	Metro Plus	278	Route 138	Saint-Augustin-De-Desmaures	G3A 2C5
2757	Metro Cartier	Metro	977	Rue Cartier	Québec	G1R 2S2
2761	Alimentation Patrick Bourget	Metro Plus	1300	De La Faune	Québec	G3E 0C7
2795	Alimentation Bernard Caron Inc	Metro	2	Boul. Ste-Anne Est	Sainte-Anne-des-Monts	G4V 1M5
2819	Alimentation Katy Lapierre Inc	Metro Plus	44	Route du Président-Kennedy	Lévis	G6V 6C5
2834	Metro Plus Mail St-Roch	Metro Plus	860	Boul. Charest Est	Québec	G1K 8S5
2877	Metro Plus Jonquière	Metro Plus	2350	Rue St-Hubert	Saguenay	G7X 5N4
2881	Metro Galeries Duplessis	Metro	3291	Chemin Ste-Foy, Suite 101	Québec	G1X 3V2

2899	Metro Plus Shawinigan	Metro Plus	4175	12E Avenue	Shawinigan	G9P 4G3
2912	Marché Jean-Pierre Durette	Metro Plus	1760	Boul. Benoit-Gaboury	Mont-Joli	G5H 3S7
2925	Metro St-Raymond	Metro	333	Rue Côte Joyeuse, Local 100	Saint-Raymond	G3L 4A8
2961	Metro Lac-Etchemin	Metro	1575	Route 277	Lac-Etchemin	G0R 1S0
2992	Metro Plus Ste-Foy	Metro Plus	2450	Boul. Laurier	Québec	G1V 2L1
2998	Metro Plus St-David	Metro Plus	2830	Avenue St-David	Québec	G1C 5W2
4034	Metro Ste-Anne-de-La Pérade	Metro	185	Rue Principale	Sainte-Anne- De-La-Pérade	G0X 2J0
4041	Metro Plus St-Grégoire	Metro Plus	4900	Avenue Fardel	Bécancour	G9H 1V7
4058	Metro Veilleux St-Georges Sud	Metro	17850	Boul. Lacroix	Saint-Georges	G5Y 5B8
4068	Metro Valcartier	Metro	190	Rue Dubé, Suite 101, Base De Valcartier	Courcellette	G0A 1R1
4092	Metro Saint-Tite	Metro	621	Route 153	Saint-Tite-De- Champlain	G0X 3H0
4123	Metro du Témis Dégelis	Metro	605	Avenue Principale	Dégelis	G5T 1L9
4127	Metro Plus D. Boutin Dolbeau-Mistassini	Metro Plus	99	8E Avenue	Dolbeau- Mistassini	G8L 1Z1
4131	Metro Boutin St-Félicien	Metro	1200	Boul. St-Félicien	Saint-Félicien	G8K 2N6
4143	Metro St-Marc-des-Carières	Metro	755	Boul. Bona-Dussault	Saint-Marc- Des-Carières	G0A 4B0
4149	Metro Sagamie Jonquière	Metro	2655	Boul. Du Royaume	Saguenay	G7S 4S9
4177	Metro Laroche Laurier- Station	Metro	122	Boul. Laurier	Laurier-Station	G0S 1N0
4179	Supermarché Claka Inc.	Metro Plus	1625	Rue Du Marais	Québec	G1M 0A2
4236	Metro Rouillard & Frères	Metro	21	Rue Georges	Pierreville	J0G 1J0
4789	Metro Ferland Centre-Ville	Metro	707	Boul. Charest Ouest	Québec	G1N 4P6
4967	Metro Sirois Rimouski	Metro	465	Boul. St-Germain Ouest	Rimouski	G5L 3P2
4978	Metro Viens Carleton	Metro	686	Boul. Perron	Carleton	G0C 1J0
4994	Marché Alain Valiquette	Metro	6000	Rue Papineau	Lac-Mégantic	G6B 2H6